

## Aide à la formation en soins infirmiers

# « Je suis plus motivée que jamais pour décrocher mon diplôme »

**Flore Tchiegang a 40 ans. Maman de deux enfants, elle est actuellement en deuxième année à l'École supérieure de soins infirmiers (ES) de Saint-Imier. Au bénéfice d'une aide à la formation, elle livre ici son témoignage.**

« Le soutien financier a tout changé pour moi. C'est le directeur de l'école qui m'a parlé du dispositif d'aide à la formation en soins infirmiers. Quand on m'a confirmé que j'y avais droit, j'ai pleuré de soulagement dans les bureaux du service de l'emploi. J'allais pouvoir étudier sereinement, sans devoir effectuer des remplacements en plus de ma formation et sortir d'une impasse financière.

Aujourd'hui, je suis en deuxième année, et je suis plus motivée que jamais pour décrocher mon diplôme. À la base, j'ai une formation d'aide-soignante. J'ai travaillé en home pour personnes âgées pendant plus de dix ans, puis j'ai passé un CFC d'assistante en soins et santé communautaire. C'est là que j'ai réalisé que je devais aller plus loin que la simple exécution des soins; je voulais comprendre, réfléchir, et prendre de vraies responsabilités vis-à-vis des patients en devenant infirmière.

À 40 ans, je sais donc exactement pourquoi je suis là. Et avec deux enfants à ma charge, je ne me suis pas engagée à la légère. Dans ma volée, on était 32, et on s'est retrouvé à 21 au bout de quelques mois. C'est vrai que la théorie est un peu compliquée au début, mais petit à petit, les pièces du puzzle s'assemblent et on a de meilleures notes. Et puis certains jeunes abandonnent en découvrant la réalité pendant les stages; le métier est exigeant et c'est parfois dur sur le terrain. Il faut une vraie motivation pour devenir infirmière. Moi, je me sens à ma place. Et très

privilegiée d'être payée pour étudier. Nous sommes aussi très entourés par nos professeurs; ils sont particulièrement accessibles et attentifs à nos difficultés pendant les cours ou les stages.

Je ne dirais quand même pas que tout est facile; ça me demande beaucoup d'organisation et de travail personnel. Je me lève très tôt pour étudier, parce que je veux garder du temps le soir pour mes enfants. Ma fille et mon fils ont compris que c'était un projet important et ils me soutiennent. Il y a aussi une grande solidarité autour de moi, mon entourage prend le relais quand je ne suis pas à la maison. Tout cela me permet de garder le cap pour atteindre mon objectif: je vais devenir infirmière.

À ceux qui hésitent, je dirais qu'il ne faut pas avoir peur. Si vous êtes réellement motivé, et que vous avez la chance de pouvoir obtenir cette aide à la formation, il faut vous lancer! »

Comme Flore Tchiegang, six autres personnes bénéficient actuellement d'une aide à la formation en soins infirmiers. Ce dispositif, lancé en 2025 et en phase pilote, est coordonné par le service de l'emploi avec l'appui du service cantonal de la santé publique.

DAVID MARCHON



### Trois questions à Julien Ferraro Conseiller employeurs au service de l'emploi (SEMP)

#### Quel est l'objectif de l'aide à la formation en soins infirmiers ?

Ce projet pilote s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative fédérale visant à renforcer les soins infirmiers. C'est une réponse concrète à la pénurie de personnel et au fort taux d'abandon des étudiant-e-s en formation initiale, souvent lié aux difficultés à concilier vie privée, charges diverses, vie d'étudiant-e et possiblement petits jobs en parallèle des études. On estime que les profils visés en reconversion s'engagent davantage en connaissance de cause, souvent après une première expérience professionnelle dans le domaine de la santé. L'aide à la formation repose sur un financement de la Confédération et du canton.

En contrepartie, on demande aux personnes qui en bénéficient un engagement moral de travailler au moins trois ans dans le canton à l'issue de leur formation.

#### Quels sont les critères de sélection des candidat-e-s ?

Il faut être âgé de 25 ans minimum au moment de l'entrée en formation et disposer de ressources modestes. Il faut, en principe, être domicilié dans le canton depuis au moins six mois, avoir un casier judiciaire vierge, et un niveau suffisant pour suivre une formation exigeante. L'accent est mis aussi sur la motivation et sur la compréhension du métier par les candidat-e-s. En ce sens, un stage d'observation de cinq jours doit être effectué au cours du processus de sélection.

#### Comment les personnes en formation sont-elles accompagnées ?

Les candidat-e-s sélectionné-e-s entrent pour trois ans en école supérieure (ES) ou en haute école spécialisée (HES), au bénéfice d'un soutien financier de 3500 francs par mois pour une personne sans enfant. Ce soutien doit leur permettre de se consacrer pleinement aux études en évitant le cumul d'emplois. Un suivi mensuel est assuré par notre service pour vérifier leur assiduité, anticiper leurs difficultés et les accompagner en cas de problème, que ce soit sur le plan académique, personnel ou dans le cadre de leurs stages. L'objectif est de limiter les échecs et les abandons.

Département de l'économie et de la cohésion sociale (DECS)

Service de l'emploi (SEMP)

Rue du Parc 119 - 2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 889 88 98 - E-mail: ProEmployeurs@ne.ch

www.ne.ch

  
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL